

## **PROCES VERBAL DE REUNION DU COMITE LOCAL, AGENDA 21- MONTBRUN LES BAINS**

S'est tenue le 05 décembre 2011 dans la salle du Conseil Municipal de Montbrun les Bains la réunion du comité de pilotage de l'Agenda 21.

18h00, la réunion commence, 11 personnes sont présentes, 3 excusées, ces personnes constituent le comité local et leur nom figure en annexe 1.

L'ordre du jour est l'adoption des règles de gouvernance par le comité de pilotage et l'élection du bureau.

Avant l'étude du projet de gouvernance, Monsieur le Maire informe les participants que le village est labellisé « Agenda 21 » par l'association « Notre Village Terre d'Avenir » et ce sous condition de plus de dynamisme du comité local et de précisions à donner sur la station d'épuration.

Est diffusée à chacun des participants la charte de développement durable de Montbrun les Bains pour la période de 2011 à 2014.

Quelques questions sont posées sur la nature même et le rôle du comité local ainsi que sur sa composition. Les réponses sont apportées tant par Monsieur le Maire que par les différents intervenants et ce à la satisfaction des présents.

Il est fait ensuite lecture commentée du projet de gouvernance. Quelques modifications de forme et explications complémentaires sont apportées. Le projet de gouvernance soumis au vote du comité local est adopté à l'unanimité. Annexe 2

Puis il est procédé à l'élection du bureau du comité de pilotage composé selon les règles de gouvernances, d'un président, d'un vice-président et d'un secrétaire.

Il est demandé aux membres présents de faire acte de candidature sur ces différents postes ou de faire connaître les personnes ayant fait connaître leur intérêt pour participer au bureau..  
Il a ensuite été procédé au vote.

Pour le poste de secrétaire : Pierre Beden, a été élu à l'unanimité.  
Pour le poste de vice-président : Gérard Chappon, élu à l'unanimité  
Pour le poste de président : Marc Guérin, élu à l'unanimité.

Le bureau étant ainsi constitué il a été décidé de mettre en place immédiatement deux groupes de travail afin de préparer la prochaine réunion.

1) Aménagement de la banquette jardinée face à la Mairie  
Ce groupe est constitué de : Michel le Moal, Marie-France Varlet, Joëlle Guerin, Frédéric Bonnabel sous la responsabilité de M.F Varlet.

2) Repérage photographique des points à améliorer dans le village

Ce groupe est constitué de : Michel le Moal, Pierre Beden, Jean Michel Cagnon, Marc et Joëlle Guerin.

Par ailleurs les membres du comité local sont invités à étudier de manière approfondie la charte de développement durable et ce afin de préparer la prochaine réunion du comité de pilotage dont la date a été fixée le 09/01/2012 à 18h dans la salle du Conseil Municipal.

Au cours de cette réunion les sujets suivants seront abordés :

- Présentation du reportage photographique et discussions sur les suites à donner.
- Présentation du projet « banquette » et éventuelle décision de présentation au conseil municipal pour décision de réalisation.
- Etude du document : « Notre Village Terre d'Avenir 2011-2014 » et définition des axes de priorité.

19h45 : fin de séance.

Pièces jointes :

- Annexe 1- Composition du Comité de pilotage
- Annexe 2- Règles de gouvernance du Comité de pilotage

Fait à Montbrun Les Bains  
Le Décembre 2011

Le Président

Le Vice Président

Le Secrétaire